



SOCIÉTÉ
IMMOBILIÈRE
DU CAMEROUN

SOCIETE ANONYME AVEC C.A. AU CAPITAL DE 75 000 000 000 FCFA
510, Avenue de l'Indépendance, Hippodrome - BP: 387 Yaoundé - Cameroun
www.sic.cm info@sic.cm (+237) 695 899 826

E---0352

DECISION N° /SIC/DG/2025 DU 16 OCT 2025

Portant attribution de la Consultation n°013/AONR/SIC/CIPM/2025 du 11 Juin 2025 pour le recrutement d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) au titre des exercices 2025-2026-2027-2028-2029-2030

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

- Vu la Constitution ;
 Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;
 Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;
 Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
 Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
 Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
 Vu la Résolution n°005/AGO/SIC/2025 du 29 août 2025, portant recrutement d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) à compter de l'exercice 2025 ;
 Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint n°013/AOIR/SIC/CIPM/2025 du 11 juin 2025 pour le recrutement d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) au titre des exercices 2025-2026-2027-2028-2029-2030 .

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Cabinet ci-dessous indiqué est attributaire de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint n°013/AOIR/SIC/CIPM/2025 du 11 juin 2025 pour le recrutement d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) au titre des exercices 2025-2026-2027-2028-2029-2030 selon l'allotissement ci-après :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA	Délai
Unique	Recrutement d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant à la Société Immobilière du Cameroun (SIC)	CABINET HLB ACP CENTRAL AFRICA B.P:5701 Douala.	142 221 000	Trois (03) exercices sociaux renouvelables une (01) fois
		Suppléant CABINET OKALLA AHANDA & ASSOCIES BP : 12 628 Douala	216 771 000	

Article 2 : Le responsable du cabinet titulaire ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.

Yaoundé, le 16 OCT 2025

LE DIRECTEUR GENERAL,



Dr AHMADOU SARDAOUNA

Ampliations :

- PCA/SIC
- DG/CDEC
- ARMP
- Affichage
- Archives/Chrono.